



Ministère des
Affaires Locales

Consultation nationale sur le processus de **décentralisation**

Écouter...

Améliorer...

Passer à une **nouvelle étape**

10 ans après le **déclenchement de la révolution**, **5 ans** après la validation de la **feuille de route**, **2 ans** après la **publication du Code des collectivités locales** et les **élections municipales**... le processus de décentralisation est définitivement sur les rails.

Une évaluation et des ajustements ponctuels s'imposent légitimement afin de trouver des solutions aux dysfonctionnements inhérents à la réalisation d'une réforme structurelle d'une telle ambition prévue au départ sur une période très longue.

Les constats sont partagés :

- Les réformes de décentralisation et de déconcentration ne sont pas encore cohérentes ;
- Les conseils municipaux ne sont pas encore stabilisés ;
- Les institutions de la décentralisation ne sont pas encore toutes en place ou fonctionnelles (conseils régionaux, Haut Conseil des Collectivités Locales) ;
- L'indépendance administrative et financière des collectivités locales n'est pas encore acquise ;
- Le modèle de développement du local au national n'est pas encore établi...

La Tunisie a besoin aujourd'hui d'un nouvel élan politique et sociétal pour mettre en œuvre les principes du chapitre 7 de sa Constitution.

Quand consulter ?

De **juillet à octobre 2020**

Comment consulter ?

17 ateliers à travers tout le pays, une majorité en région

Sur quoi consulter ?

5 thèmes permettront d'apporter des propositions, de valider des options engagées ou de réorienter les décisions :

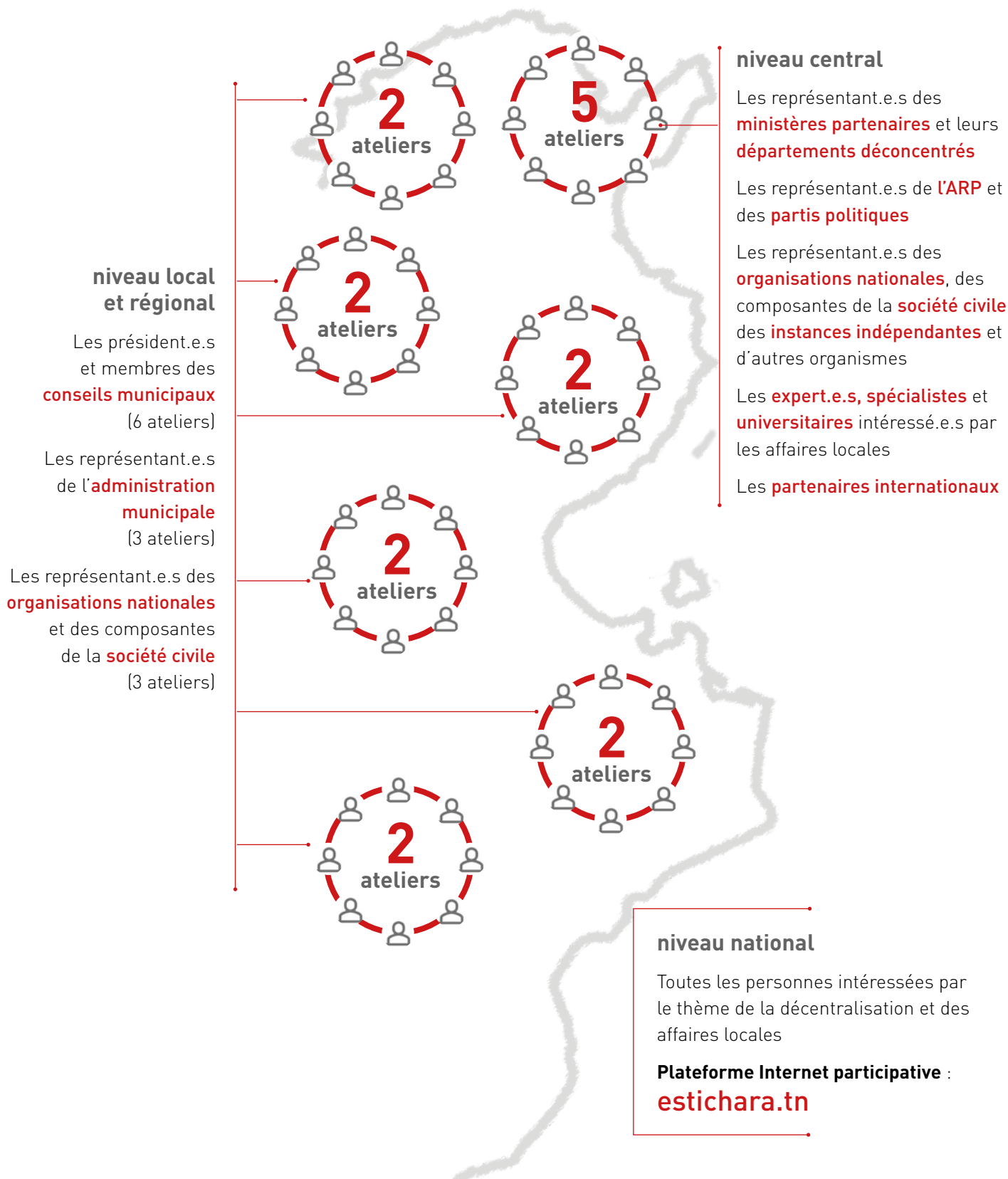
- 1.** La définition des **priorités pour la prochaine étape dans une feuille de route** pour la décentralisation
- 2.** La **relation entre les systèmes décentralisé et déconcentré** avec notamment le transfert de compétences aux municipalités et la clarification des relations avec les autorités centrales et déconcentrées.
- 3.** L'**évaluation du Code des collectivités locales et la loi électorale** afin d'assurer la stabilité des conseils municipaux, la bonne gestion de leurs missions et leurs relations avec l'administration locale et centrale. Une attention particulière sera portée à la fonction de police administrative.
- 4.** La révision des outils de **finances locales** afin soutenir l'indépendance des collectivités, notamment dans le développement de la fiscalité commune, le renforcement de l'efficacité, de la transparence et du suivi dans le cadre du Fonds d'Appui à la Décentralisation.
- 5.** L'**élection des conseils régionaux à l'horizon de l'année 2022**, avec tous les aspects juridiques, matériels et humains nécessaires.

Consulter pour **aboutir à quoi ?**

Le rapport de la consultation sera publiquement présenté le **19 novembre 2020**, pendant la journée des collectivités locales.

Ce rapport participera à la conception d'une **loi d'orientation sur la décentralisation**.

Qui sera consulté.e ?





La **consultation nationale** est **présidée** par **M. Mustapha Ben Jaafar**, ancien président de l'Assemblée Nationale Constituante, symbole d'une Tunisie qui se rassemble pour avancer.

L'immense défi pour mener les grandes réformes est l'affaire de tous : le gouvernement, les élu.e.s et forces politiques, les fonctionnaires de tous les niveaux, les différentes dynamiques de société civile et les citoyen.ne.s...

Participez et contribuez
à la mise en œuvre de la décentralisation

estichara.tn